

90 minutes de formation vidéo
125 questions et réponses commentées pour valider vos connaissances

Comprendre votre environnement juridique d'entrepreneur

Vos objectifs :

- Choisir votre statut juridique
- Définir les caractéristiques juridiques de votre entreprise et procéder à son inscription ou son immatriculation
- Connaître votre environnement juridique

Public visé :

- Créateur et repreneur d'entreprise
- Chef d'entreprise
- Conseil en entreprise

Pré-requis :

- Gérer une entreprise ou avoir un projet d'entreprise

Vos formateurs :

Marc Chaigneau	diplômé d'études supérieures de droit des affaires, ancien avocat
Jean-Paul Debeuret	entrepreneur chevronné et expert-comptable diplômé
Aurélié Lacomme	consultant en entrepreneuriat et en finance

Le contenu de la formation

Introduction

Le mode du commerce et des affaires est régi par la loi. Toutes les entreprises relèvent d'un des trois statuts suivants : commerçant, artisan, professionnel libéral. Vous devez savoir précisément quel est votre statut et déterminer vos droits et obligations.

Votre environnement juridique d'entrepreneur :

1. Devenir commerçant
2. Vous immatriculer au Registre du Commerce
3. Devenir artisan
4. Vous inscrire au Répertoire des Métiers
5. Exercer une profession libérale
6. Vous inscrire comme profession libérale
7. Connaître vos obligations juridiques, comptables, fiscales et sociales
8. Vous informer sur la réglementation du commerce
9. Vous initier au droit des contrats
10. Vous initier au droit de la consommation
11. Respecter et protéger la propriété intellectuelle
12. Connaître le rôle des organismes consulaires
13. Vous adresser aux tribunaux de commerce
14. Connaître les mesures en faveur des entreprises en difficulté
15. Connaître les dispositions pénales concernant le commerce
16. Choisir une forme sociale, entreprise individuelle ou société
17. Choisir le statut de votre conjoint

Conclusion

Un mauvais accomplissement des formalités de constitution de votre outil de travail, le non respect de certaines règles légales peuvent entraîner de graves dommages pour vous, votre conjoint et votre entreprise. Soyez très attentif à votre environnement juridique.